

Information à l'attention de Madame ou Monsieur le Maire

Madame, Monsieur le Maire,

La collecte du recensement de l'agriculture débute très prochainement dans votre commune.

La campagne de collecte d'informations du recensement agricole se déroule de septembre 2010 à février 2011 auprès de toutes les exploitations agricoles. Le recensement agricole a lieu tous les 10 ans en France. Il fournit une photographie précise de l'agriculture régionale. Ainsi, il permettra de préciser les évolutions de l'activité agricole, de décrire les cultures, les superficies cultivées, les cheptels. Il donnera aussi des éléments en terme de diversification pratiquée dans les exploitations agricoles (notamment la transformation des produits de la ferme, le tourisme vert, la vente directe aux consommateurs...)

L'enquêteur chargé par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est passé pour vous informer du début de la collecte dans votre commune.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir afficher le document ci-joint afin de porter à la connaissance de vos administrés et des agriculteurs de votre commune le début de la collecte.

Date 14/12/2010

Le service régional de l'information statistique et économique
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt